https://www.pierrealainmillet.fr/le-drame-a-l-usine-les-salaries-et

le drame à l'usine, les salariés et le PPRT

- Lecturesâ€¦ -

Date de mise en ligne : mercredi 29 juin 2016

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

[https://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/cmcm_stxeaaswe4-1d12e.jpg]
Incendie dans un stockage de l'usine BlueStar Sillicones (Saint-Fons)
Julien Lahaie sur Twitter : "#lyon #incendie #chimie #valleedelachimie https://t.co/FPXZ3XdkzR&quot ;

Un dramatique accident a couté la vie à un salarié de l'usine BlueStar Sillicones, à Saint-Fons, ce 28 Juin. Un incendie dans un hangar de stockage de produits finis qui illustre les risques liés aux activités de ces sites industriels classés, qui font l'objet du PPRT, le plan de prévention des risques technologiques en cours de finalisation et pour lequel une enquête publique vient de se terminer.

Ce drame rappelle à tous l'importance de ce PPRT et le lien étroit qui existe et doit être mieux pris en compte entre les risques pour les salariés et les risques pour les riverains. Car si l'impact de l'incendie est resté limité sur les riverains, c'est un salarié qui paie le prix fort.

Ce sont donc bien les droits des salariés, les règles internes de sécurité du site, les moyens investis dans le contrôle, la sureté, les procédures d'alerte qui sont essentielles pour les salariés et donc pour les riverains et l'agglomération.

Le préfet devrait certainement faire toute la transparence sur cet incendie et vérifier comment ce risque était pris en compte dans le PPRT, quelles mesures nouvelles peuvent être prises pour le réduire, et vérifier si l'impact constaté correspond à ce qui était estimé.

A ce stade, on ne connait pas les causes et détails de l'accident, mais je tiens à assurer à la famille de la victime et à tous les salariés de la chimie de la solidarité des élus communistes de Vénissieux.

Ce drame nous conforte dans les commentaires que nous avons fait dans les discussions des PPRT. La concertation publique devrait associer les représentants des salariés avec les riverains. Car le travail entre la préfecture et les entreprises sur l'étude des causes et la réduction des risques reste secret, la concertation publique ne portant que sur l'impact des risques. Bien évidemment, il existe des démarches et organismes de concertation interne à l'usine, entre les salariés, leurs représentant, la direction, mais ces concertations interne et externe restent séparées. Et nous ne savons pas en dehors de l'usine s'il y a débat, avis différent sur un risque, les mesures de réduction possible, les possibilités d'en réduire l'impactâ€¦

Ce drame devrait conduire à renforcer la démarche des PPRT et le lien entre les salariés et les habitants.

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet